

Le Espérance



Bulletin officiel de
*l'Association des descendants
de Paul Vachon*
(familles Vachon et Pomerleau)



*La Grande Ferme de Saint-Joachim
Un choix judicieux pour célébrer
le 20^e anniversaire de l'association*

Volume 18, numéro 2, juin 2016

TABLE DES MATIÈRES

<i>Mot de la présidente Pierrette Vachon-L'Heureux</i>	3
<i>Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 par Sœur Thérèse Vachon (suite)</i>	4
<i>Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 13 septembre 2015</i>	8
<i>Informations – Rassemblement 2016- information</i>	A
<i>Assemblée générale annuelle 10 septembre 2016 – 10 h 30</i>	B
<i>Préinscription : avant le mardi, 2 août 2016</i>	C
<i>Pour se rendre à Saint-Joachim</i>	D
<i>Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 13 septembre 2015 (suite)</i>	8
<i>Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon</i>	16
<i>Lignée matrilinéaire de Léandre Vachon</i>	17
<i>Espace publicitaire et recherche de commandites</i>	18
<i>Conseil d'administration</i>	19



Mot de la présidente Pierrette Vachon-L'Heureux

Bonjour à tous et à toutes!

Nous célébrons fièrement la vingtième année d'existence de notre association de famille. L'association des descendants de Paul Vachon a été mise sur pied en 1996. Vingt ans déjà! Hommage à notre généalogiste fondateur, Daniel Vachon! Ce fut un bon départ. Hommage à Francine Vachon qui a pris la relève en assurant la présidence pendant de nombreuses années. Hommage aussi à notre généalogiste Léandre Vachon qui enrichit sans cesse notre connaissance des histoires de la famille grâce à son activité parallèle de président de la société de généalogie de Longueuil. Hommage aussi à Madeleine Vachon qui nous a préparé un ouvrage commode qui rassemble les informations les plus pertinentes sur notre ancêtre, maître Paul. L'objectif de l'association de famille est de susciter chez les porteurs et les porteuses du patronyme de l'ancêtre une fierté légitime, celle d'un lignage documenté par l'histoire et la généalogie qui enrichit la connaissance de notre communauté nationale constituée de plusieurs familles souches de la Nouvelle-France.

Notre association peut s'enorgueillir d'une organisation très fonctionnelle qui permet d'assurer la communication entre ses membres par la publication régulière d'un bulletin d'une part et par la gestion d'un site Internet dynamique d'autre part. Le Copechagnière en est à son dix-huitième volume cette année. C'est toute une collection! Il témoigne de notre recherche de l'histoire des familles Vachon et des familles Pomerleau rattachées à la descendance de Paul Vachon. Il raconte nos rassemblements et nos célébrations. Pour sa part, le site Internet marque notre virage technologique et notre désir de s'insérer dans le nouvel univers des communications. Notre association profite déjà d'une plateforme qui invite à la modernité et entend développer, au cours des années qui viennent, des habitudes d'échange en matière de généalogie et de recrutement qui en feront encore plus amplement un lieu de rencontre pour les Vachon et les Pomerleau d'ici et d'ailleurs.

À la lecture de ce numéro du Copechagnière, vous êtes invité à planifier votre participation à notre assemblée générale annuelle de 2016 qui se tiendra au cours de notre rassemblement à la Grande Ferme de Saint-Joachim. Votre déplacement du début de l'automne doit être planifié dès maintenant. Vous comprendrez que le moment sera tout indiqué, en septembre 2016, pour retourner vers le territoire de nos ancêtres, celui de la région de Québec, pour célébrer nos origines. Chaque rassemblement consolide les liens entre les Vachon et les Pomerleau, plus particulièrement entre ceux et celles qui s'intéressent à leur ancêtre ou qui sont soucieux de rassembler leur famille et de les informer de leurs origines. Cette année est particulière, elle marque une étape importante de la vie de notre association. J'espère que nous serons nombreux à lever nos verres à la santé de notre ancêtre Paul au retour de l'automne.

Je vous souhaite un bel été agréable, réconfortant et reposant!

Toujours fière et laborieuse!

Pierrette Vachon-L'Heureux



Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936 de Sœur Thérèse Vachon (suite)

Sœur Thérèse de la communauté des Sœurs Grises de Montréal est l'auteur d'un ouvrage racontant l'histoire de sa famille de 1887 à 2002. Cet article est en partie un extrait du sixième chapitre de son volume.

Le temps des foins est situé en la fin des semences et le temps des battages. A mon humble avis c'est un des plus beaux temps de l'année. La température est chaude, la nature est à son apogée et tout nous parle de la présence de Dieu par sa création. Les jeunes familles de perdrix et de canards se baladent ici et là dans le foin qui leur sert à la fois d'abri et de nourriture. On peut entendre tour à tour le champ de l'alouette, le ki-dee, ki-dee du champ du killdeer et le gazouillis de l'hirondelle. L'air est rempli de ces chants harmonieux et joyeux. L'air est bon! Pour tout dire, la nature est en harmonie et nous fait voir le don infini de Dieu. C'est dans ce décor pittoresque que s'effectuaient les travaux de fenaison, long et exigeants.

Chacune des machines étaient tirée d'abord par un team de chevaux et plus tard par un tracteur dès les débuts des années 50s.

Le foin était d'abord coupé à l'aide de la faucheuse. La personne qui fauchait était au contact d'un monde de couleurs, de mouvements et de vie. L'odeur du foin coupé n'est surpassée par aucun parfum, pas même le plus cher. C'est la nature vraie et à son meilleur! C'est la belle vie! Comme au temps des semences, la période des foins était marquée, elle aussi par plusieurs aventures fâcheuses avec les chevaux.

Élodie et Antoinette étaient habituées de la faucheuse, et paraît-il qu'Antoinette en avait le monopole en quelque sorte. Toujours est-il que vers 1917, elle vécut une épouvante où elle aurait pu facilement être estropiée pour la vie.

Le soleil montant dans le ciel clair et limpide, était une invitation à partir pour le champ. Il faisait beau et toute possibilité de pluie était écartée. C'était donc un temps propice pour couper le foin dans un champ tout neuf.



Albert sur une faucheuse –
machine à couper le foin

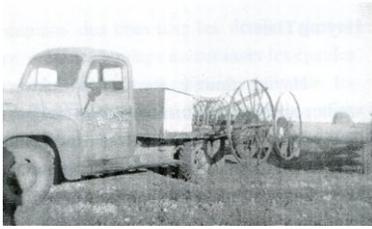
Antoinette ressemblait beaucoup à son père par rapport aux chevaux. Elle aimait les beaux chevaux, les plus vifs surtout. Elle avait choisi son team et obtenu de son père la permission de prendre les chaux rouges. L'on dit d'eux qu'ils sont exceptionnels pour leur vivacité, leur endurance et leur allure. Elle les attelle donc sur faucheuse toute neuve et se dirige vers le champ du nord, à environ trois-quarts de mille de la maison.

Un des voisins était passé sur ce sentier à l'automne, alors qu'il chassait le chevreuil, et avait laissé la barrière de broche à terre au beau milieu de la route. Au printemps, les nouvelles poutres avaient complètement recouvert les poteaux et la broche. Les chevaux en mettant les pattes sur la broche, les chevaux sont partis en flèche. Antoinette ne pouvait absolument plus les contrôler. Alors, constatant combien proche des poteaux ils passaient (le bout de l'essieu égratignait l'écorce des poteaux de chêne) elle a décidé de les laisser aller en sautant elle-même en bas. Elle aurait pu se blesser sérieusement avec le siège de fer, mais elle s'en est sortie sans blessure aucune et est revenue à pied à la maison. Albert nettoyait l'étable quand il a entendu son père lui crier ferme les portes du milieu! Il est aussitôt grimpé sur le bord de l'enclos pour regarder dehors, question de savoir lui-même ce qui se passait. Au même moment il a vu passer le team à l'épouvante avec la faucheuse délabrée. Il a sauté immédiatement de son poste d'observation et a eu à peine le temps de fermer les portes que déjà les chevaux entraient, abandonnant la faucheuse dehors. La roue avait frappé le cadre de la porte, cassant le timon carré contre la faucheuse. Les chevaux étaient entrés avec le bacul et le timon dans la salle du fond. Il n'y avait plus que des morceaux à ramasser. Antoinette en avait été quitte pour une bonne frousse!

Le lendemain, par un temps pluvieux nous raconte Albert maintenant âgé de 87 ans, mon père avait décidé de ne pas faucher, mais plutôt de descendre un voyage de blé au village et d'acheter un timon neuf. Il est parti avec un voyage d'à peu près vingt-cinq sacs couchés sur le côté dans le wagon, et avec les chevaux qui avaient pris l'épouvante la veille, Jim et Prince. Deux chevaux rouges, et le plus lourd d'entre eux pesait certainement de treize à quatorze cents livres.

Tout juste avant d'arriver au cimetière à environ sept à huit milles de la maison, mon père a pris le fouet afin d'éveiller le plus lent. En attendant le fouet, les deux chevaux ont pris l'épouvante avec le voyage de grain. Les roues ont fait monter la boue éclaboussant ainsi tous les sacs rangés au fond de la voiture. Le père tenait à deux mains les rênes mais les chevaux avaient pris le mors-aux-dents et c'était comme tirer sur un mur. Finalement il est parvenu à contrôler son team, à récupérer son fouet et apporter en bonne condition le blé au village. En arrivant au moulin, voyant les sacs tout couverts de boue, les gens ont voulu en connaître la provenance. Amédée leur a donc raconté ce qui s'était passé.

A cette époque mon père échangeait le blé pour de la farine. Le moulin à farine était situé à l'est des élévateurs Ogilvy bâtis au sud de la voie ferrée et à l'est de la gare du Canadien Pacifique. À l'ouest de la gare se trouvait l'élévateur de Charlie Burns et aussi celui de la coopérative. Le timon a été acheté chez Edward Stewart propriétaire à l'époque du garage McCormick, à Oak Lake. Le retour à la maison s'est déroulé sans incident... heureusement !



Un râteau – équipement à dents de fer semie-circulaires pour mettre le foin en rang

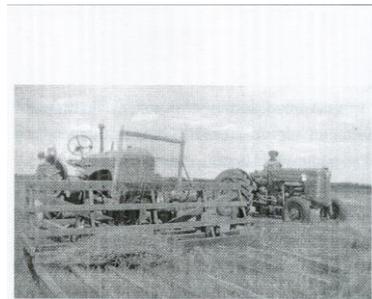
Fameuse mémoire d'un homme qui a vu et entendu parler de ces épouvantes... Encore aujourd'hui il peut les raconter donnant ainsi à ses enfants et petit enfants (jusqu'à la quatrième génération) un aperçu de la ferme au début du vingtième siècle.

À l'époque, ce genre d'épouvante était chose courante, puisque tous les fermiers travaillaient dans les champs avec des chevaux. De plus, ces bêtes étaient mieux soignées qu'à la fin du 19^e siècle car la majeure partie des fermiers cultivaient le grain : avoine, orge et blé, qu'ils soignaient ensuite aux animaux.

Amédée a toujours été fier de ses chevaux. De réputation, ils étaient vifs, propres et élégants. Il en prenait soin comme la prunelle de ses yeux. Ses chevaux recevaient tous les soins nécessaires; nourriture abondante et bien choisie; ils ne mangeaient que le meilleur foin. Lorsque Amédée n'avait qu'un team, au début, il les laissait reposer le dimanche alors qu'il marchait les dix milles (aller-retour) pour se rendre à l'église. Si les chevaux étaient malade, il les soignait comme des être humains; une ponce chaude pour le rhume, des pansements pour les plaies, etc. Ses chevaux étaient exceptionnellement propres avec des crinières et queues bien étrillées. Ses bêtes lui rendaient bien l'attention dont ils étaient l'objet. Entre autre, cette allure quasi-princière qu'ils affichaient en arrivant au village malgré la grande distance parcourue. Ils marchaient la tête haute et trottaient avec élégance, souplesse et grâce.

Maintenant! revenons au champ de foin. Albert se souvient que quelque temps après les deux épouvantes mentionnées précédemment alors qu'ils étaient à travailler aux foins sur le 17, au sud-ouest de la maison, tous les enfants étaient au champ avec leur père. Albert râtelait; Élodie et Clara balayaient alors qu'Antoinette fauchait avec son fameux team rouge.

Albert nous raconte ce qui est arrivée : La température était belle et très chaude. Mais voici qu'un orage est venu de l'ouest! Le ciel est devenu noir. Tout à coup, alors qu'on s'apprêtait à terminer la meule, il est mis à tonner et le ciel s'est rempli d'éclairs. Mon père était sur la meule et Charles montait la gerbeuse. Après un coup de tonnerre assourdissant, le père a vu venir le fameux team rouge pris d'épouvante à travers la section 17 et pas d'Antoinette sur la faucheuse. Entre autre, la faux était par terre. Il fallait s'éloigner de l'endroit sur le champ car personnes et chevaux étaient en danger. Au fur et à mesure que le team



Une balayeuse – équipement à longues dents pour pousser le foin râtelé, à la gerbeuse



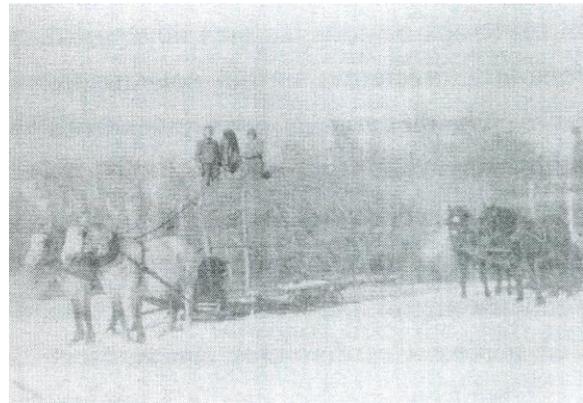
La gerbeuse – équipement à monter le foin sur la meule

approchait, il devenait évident que plus rien ne fonctionnait car au moment où les chevaux ont pris l'épouvante, le coup a été tellement raide et soudain que tout le rouage s'est brisé sur place. Il n'en restait plus rien.

Ne connaissant pas la condition de la machine et sachant bien qu'une faux par terre est dangereuse, le père est vite descendu et il nous a fait ranger derrière la meule avec nos chevaux afin de parer au pire. Il est venu lui-même au devant du team avec une fourche mais celui-ci la contourné tout simplement et

est venu s'arrêter sur mon team avec la faux sur la roue du râteau. Je les ai attrapés par le mors et j'ai réussi ainsi à les maîtriser. Au-dessus de nos têtes, l'orage continuait de gronder. Je ne me rappelle pas si nous avons été arrosés ou non mais la journée s'est arrêtée-là!

Élodie avoue avoir fait de tout à l'époque des foins. Elle a fauché, râtelé et travaillé sur la balayeuse; par contre elle n'a jamais foulé les meules. Ce travail était réservé soit au père ou à Antoinette. Plus tard, Albert y a consacré de nombreuses journées de travail. Charles était responsable de conduire les chevaux pour monter la gerbeuse. Il a moins travaillé dans les champs que les plus vieux même si parfois lui aussi a fauché et labouré.



Transport du foin de la meule à l'étable

C'est ainsi que prenait fin le temps des foins. Vingt-cinq à trente meules en moyenne étaient parsemées ici et là dans les champs fraîchement fauchés. Chacun était de dix à douze tonnes de foin qui devaient être transportées, en ridelles ou en traîneau, à l'étable pour soigner les bêtes à cornes et les chevaux au cours de l'hiver.

Suite dans le prochain bulletin.

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 13 septembre 2015

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Paul Vachon (familles Vachon et Pomerleau) tenue le 13 septembre 2015 à 10 h 30 au Centre multifonctionnel de la municipalité, Salle Aurélien Rivard, 5699, rue Principale à Ascot Corner.

Étaient présents les administrateurs et les administratrices suivants : Jacques Langlois, Daniel Pomerleau, Éric Pomerleau, Francine Vachon, Léandre Vachon, Maurice Vachon et Pierrette Vachon-L'Heureux. Au total, nous étions 38 personnes à l'assemblée.

L'objectif de la réunion était de présenter le bilan des activités de 2014-2015 et de tenir une élection afin de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration.

Point 1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle 2015

Pierrette Vachon-L'Heureux, la présidente, a procédé à l'ouverture de l'assemblée vers 10 h 32.

Point 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle mentionne qu'il y a lieu au point 2 de remplacer 2013 par 2014. Elle demande s'il y a des ajouts à être inscrits au point 9 :

- Francine Vachon veut donner de l'information au sujet du rassemblement de 2016 et du 20^e anniversaire.
- Jacques Langlois aimerait discuter de la possibilité de rembourser une partie des frais de repas encourus à l'occasion des réunions des membres du CA.

L'adoption de l'ordre du jour a été proposée par Apolline Richard, appuyée par Louise Pomerleau et adoptée à l'unanimité.

Point 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2014

La présidente demande aux membres s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée générale de 2014. Elle n'en fait pas la lecture, car le procès-verbal était publié dans le bulletin de juin, ainsi que la convocation à l'assemblée annuelle de 2015. Notre objectif est que tous les membres puissent prendre connaissance de ces documents en toute quiétude et les commenter lors de l'assemblée générale. La présidente demande aux membres présents s'ils en ont pris connaissance et s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de 2014. Aucune correction ni ajout n'ont été apportés, l'adoption a été proposée par Jacques Langlois, appuyée par Réjean Charest et adoptée à l'unanimité.

Point 4. Rapport de la présidente 2014-2015

À la fin du rassemblement de l'année dernière au cœur du Vieux-Québec, dans l'ambiance des Fêtes de la Nouvelle-France, j'ai entrepris ma cinquième année à la présidence de l'Association des descendants de Paul Vachon, l'ADPV. Notre association qui a été fondée en 1996 en est aujourd'hui, en ce mois de septembre 2015, à sa dix-neuvième année d'existence. En 2016, l'année prochaine, nous fêterons notre vingtième anniversaire. Riche et belle expérience que celle de l'appartenance à une association de famille! Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de la réputation enviable dont notre association jouit.

Cette année, nous voici réunis après la période des vacances, en début de septembre, selon le souhait exprimé par l'assemblée générale de l'année dernière, dans la belle région de l'Estrie. Cette aventure nous propose une découverte, celle d'un village au curieux toponyme d'Ascot Corner, une municipalité constituée en 1901 au carrefour de quatre cantons de l'Est. Notre historienne Colette Pomerleau nous guidera dans cette découverte.

En jetant un regard en arrière, on peut constater que la dernière année de vie associative s'est déroulée allègrement. Nous avons tenu une première réunion du nouveau conseil d'administration à l'automne, à Trois-Rivières au Restaurant Maman Fournier. Cette 29^e réunion du conseil d'administration de notre association eut lieu le samedi 8 novembre 2014. L'enthousiasme était au rendez-vous. C'est alors que la responsabilité de l'organisation de notre rassemblement d'aujourd'hui a été confiée à nos membres du conseil. Jacques Langlois et Daniel Pomerleau s'associeront donc à Léandre Vachon pour organiser le rassemblement à Ascot Corner.

Nous avons aussi tenu la trentième réunion du conseil d'administration, la deuxième de l'année comme il est prévu dans nos règlements, au printemps 2015, le dimanche 19 avril 2015. C'est au cours de cette rencontre, toujours au restaurant Maman Fournier du boulevard des Récollets à Trois-Rivières que, à regret, nous avons remercié en votre nom Marie-Paule Pomerleau, notre nouvelle secrétaire et éditrice, qui devait déjà nous quitter pour cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. C'est aussi au cours de cette réunion que nous entérinons le projet du rassemblement présenté par le comité organisateur et dont nous voyons la réalisation aujourd'hui.

Notre bulletin *Le Copechagnière*, un lien très important pour tous les membres de l'association, se porte bien. La publication du bulletin qui relève de la responsabilité du secrétariat s'est poursuivie grâce au travail de l'éditeur intérimaire Léandre notre généalogiste qui a pris la relève de la secrétaire. Le volume 16, numéro 3, de novembre 2014, nous proposait un retour sur notre rassemblement de 2014 au cœur de notre histoire. Les photos ont été appréciées, semble-t-il. Dans ce numéro, la participation de la petite-fille d'Achille Vachon et de Marie-Élise Dubois, Huguette Gingras, ajoutait aussi à la série de témoignages d'appréciation que les enfants qui s'intéressent à la généalogie ont plaisir à offrir à leurs parents.

Le bulletin de mars 2015, le volume 17, numéro 1, nous proposait un premier fruit de notre collaboration avec Joël Léger, un chercheur établi à *La Copechagnière* depuis peu, un article très riche d'informations sur les chênes de *La Copechagnière* et les lieux de vie de notre ancêtre Paul et de sa famille. Le vieux chêne millénaire en page couverture du bulletin

nous portait à croire que notre ancêtre l'aurait aperçu avant de partir pour la Nouvelle-France! Voilà de quoi nous laisser tenter par le tourisme généalogique qui devient de plus en plus populaire. Toujours dans ce numéro, Claude Vachon nous propose une reprise et un complément au récit de la vie de Joseph Linière Vachon, un industriel Beauceron. Enfin, Colette Pomerleau, historienne, qui est avec nous aujourd'hui, entreprend de nous faire connaître son arrière-grand-père Maurice Vachon dit Pomerleau originaire de Sainte-Marie de Beauce qui s'établira ici, à Ascot Corner.

Enfin, le volume 17, numéro 2, juin 2015 a été publié pour vous permettre de lire les textes administratifs utiles à notre bon fonctionnement et vous proposer notre rassemblement d'aujourd'hui. De plus, la présentation du rapport de recherches archéologiques entreprises dans ce numéro par Francine Vachon, vous permet de découvrir notre histoire de famille à travers l'archéologie. «*Scènes de la vie paroissiale. L'archéologie de la place de l'église de La Nativité de Notre-Dame à Beauport*» est un précieux document qui vient ajouter à nos connaissances actuelles en la matière. À suivre dans nos prochains numéros.

Au printemps, nous avons participé au 20e Salon du patrimoine familial anciennement dit Salon des associations de familles souches qui a eu lieu à Québec, au Laurier, les 27, 28 février et 1^{er} mars 2015. Le thème de l'année était, vous vous en doutez peut-être, l'arrivée du régiment Carignan-Salières en Nouvelle-France, à Québec, il y a 350 ans, en 1665. La Société historique de Québec, la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs et la Société de généalogie de Québec étaient de la partie ainsi que la Société des Filles du Roy. Comme par les années passées le Salon nous a permis de nous enrichir de nouvelles connaissances particulièrement cette fois sur l'apport des militaires au développement et à la protection de la colonie française s'établissant en Nouvelle-France. Sur les presque 400 officiers et militaires restés au Canada, 285 ont pris épouse, en majorité des Filles du Roy. D'après nos recherches, 252 militaires ont eu des enfants, ce qui confirme que plusieurs Québécois ont pour ancêtre des militaires devenus colons. Le Salon nous permet aussi d'entretenir nos relations avec les autres associations de familles souches du Québec. C'est une petite communauté en soi qui se passionne pour l'histoire de la Nouvelle-France et de ses familles et la généalogie voire même la généalogie matrilinéaire évidemment.

La réunion spéciale du 22 novembre de la fédération des associations de famille (FAFQ) a été tenue à Lévis. Éric Pomerleau, mandaté pour l'occasion, n'a pas pu se libérer. L'ADPV n'était donc pas représentée. L'association n'a pas réussi à participer au congrès non plus cette année. Le congrès a eu lieu à Québec : ni la présidente, ni la vice-présidente, ni le trésorier n'ont pu se libérer à cette date. Les autres membres du conseil n'ont pas répondu à l'appel à participer. La 31^e assemblée générale annuelle de la Fédération, sous la présidence confiée depuis l'année dernière au président de l'Association des Trudel, Claude Trudel, s'est tenue à Québec le 3 mai 2015. Nos relations d'affaires avec la FAFQ dont les nouveaux bureaux sont installés au 650 rue Graham-Bell maintenant sont excellentes. Je constate toutefois que nous ne profitons pas suffisamment des occasions de diffusion d'information que le bulletin Nouvelles de chez-nous nous offre. La promotion de l'ADPV y gagnerait sûrement.

Le procès verbal se poursuit après les pages A à D, à la page 11

Grand rassemblement du 20^e anniversaire **le dimanche 10 septembre 2016**

Le grand jour approche. Un 20^e anniversaire, ça ne se fête qu'une fois. 20 ans de vie bien remplis d'activités de toutes sortes, de retrouvailles chaleureuses dans une atmosphère joyeuse et familiale. 20 ans aussi d'anecdotes colorées. 20 ans pendant lesquelles nous avons, toutes et tous, travaillé à faire de notre association un lieu de solidarité exceptionnelle.

Pour un grand jour si festif, quoi de mieux que de se retrouver dans le lieu historique et exceptionnel qu'est La Grande Ferme de Saint-Joachim, fondée par Mgr François de Montmorency-Laval, celui-là même qui a ordonné prêtre Paul, le fils aîné de nos ancêtres Paul et Marguerite, fils qui fût le premier curé du Cap-de-la-Madeleine. N'oublions pas que Paul a été notaire pour Mgr de Laval. À vrai dire, La Grande Ferme, c'est aussi chez nous. Pour cette journée, le site nous est réservé sans limite de temps.

**Nous vous invitons à venir nombreux à cette réjouissance
au cœur de notre histoire.**

Invitez aussi parents et amis.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- 9h30** Accueil et inscription
- 10h30** Assemblée générale
- 11h45** Santé offerte par l'association
- 12h00** Présentation du menu à l'ancienne, des produits locaux dans une cuisine ancienne avec son vieux poêle à pont
- 12h05** Dîner. Apportez votre vin
- 13h20** Présentation du coffret
- 13h30** Conférence
Présentation du lieu historique de La Grande Ferme de Saint-Joachim
Visite guidée des lieux (apportez des souliers confortables)
- 15h00** Événement surprise
- 15h30** Santé offerte par l'association



Assemblée générale annuelle

Le dimanche 10 septembre 2016

Au Centre d'initiation au patrimoine *La Grande Ferme de Saint-Joachim*
800, chemin du Cap Tourmente, St-Joachim
418-827-4608
www.lagrandeferme.qc.ca

Ordre du jour

- 1 – Ouverture de l'assemblée générale annuelle du 20^e anniversaire
- 2 – Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 – Adoption du procès verbal de l'Assemblée générale annuelle du 13 septembre 2015
- 4 – Rapport d'activité de l'ADPV par la présidente
- 5 – Rapport du registraire : nos membres
- 6 – États financiers : rapport du trésorier
- 7 – Élections des nouveaux membres du CA
 - Désignation d'un président d'élection
 - Désignation d'un secrétaire d'élection
 - Information sur le nombre de postes à combler
 - Mises en candidature
 - Nomination des membres du CA
 - Résultat du conciliabule des membres du nouveau CA
- 8 – Le site Internet et la page Facebook
 - Rapport du Webmestre
 - Commentaires et suggestions
- 9 – Questions diverses:
 - ----
 - ----
 - ----
- 10 – Levée de l'assemblée générale

PRÉ-INSCRIPTION

DATE LIMITE: lundi le 1^{er} août 2016. Le sceau postal en fait foi.

COÛTS: Membre: 35,00 \$
Non membre: 40,00 \$
Enfant moins de 12 ans: 20,00 \$

Note: Un non-membre peut adhérer à l'association en pré-inscription et payer le même prix que le membre.

INSCRIPTION

DATE LIMITE: vendredi le 19 août 2016. Le sceau postal en fait foi.

COÛT: Membre et non-membre: 40,00 \$
Enfant moins de 12 ans: 20,00 \$

Libellez votre chèque au nom de l'Association des descendants de Paul Vachon.
Postez à l'adresse de M. Maurice Vachon, 14 rue du Trèfle, Baie-Saint-Paul, Québec.
G3Z 0H2.

Information: Francine Vachon: 418-522-8817. Courriel: valpaga@sympatico.ca
Maurice Vachon: 418-760-8414. Courriel: mauricevachon@derytele.com



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PRÉ-INSCRIPTION MEMBRE ET NON-MEMBRE: Date limite: 1^{er}-août-2016

NOM: _____ No: _____ TÉL: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Courriel: _____

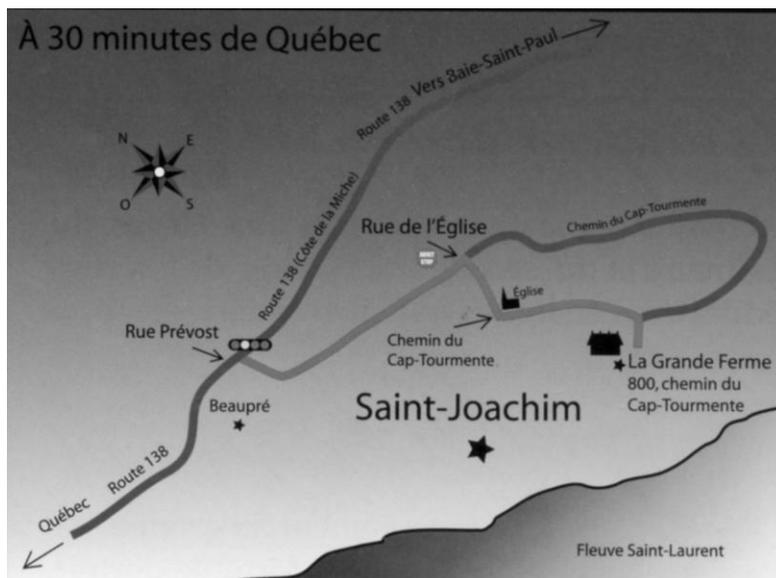
Nombre de membres _____ X 35,00 \$ = _____
Nombre de personnes _____ X 40,00 \$ = _____
Nombre d'enfants _____ X 20,00 \$ = _____
TOTAL: _____ \$

INSCRIPTION POUR TOUS: Date limite: 19-août-2016

NOM : _____ Tél: _____
Adresse: _____
Code postal: _____ Courriel: _____

Nombre de personnes: _____ X 40,00\$ = _____
Nombre d'enfants: _____ X 20,00 \$ = _____
TOTAL: _____ \$

Pour se rendre à Saint-Joachim



Centre d'initiation au patrimoine *La Grande Ferme de Saint-Joachim*
418-827-4608 www.lagrandeferme.qc.ca



Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____ Membre n° : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, 13 septembre 2015 (suite)

La réunion spéciale du 22 novembre de la fédération des associations de famille (FAFQ) a été tenue à Lévis. Éric Pomerleau, mandaté pour l'occasion, n'a pas pu se libérer. L'ADPV n'était donc pas représentée. L'association n'a pas réussi à participer au congrès non plus cette année. Le congrès a eu lieu à Québec : ni la présidente, ni la vice-présidente, ni le trésorier n'ont pu se libérer à cette date. Les autres membres du conseil n'ont pas répondu à l'appel à participer. La 31^e assemblée générale annuelle de la Fédération, sous la présidence confiée depuis l'année dernière au président de l'Association des Trudel, Claude Trudel, s'est tenue à Québec le 3 mai 2015. Nos relations d'affaires avec la FAFQ dont les nouveaux bureaux sont installés au 650 rue Graham-Bell maintenant sont excellentes. Je constate toutefois que nous ne profitons pas suffisamment des occasions de diffusion d'information que le bulletin Nouvelles de chez-nous nous offre. La promotion de l'ADPV y gagnerait sûrement.

Quelques faits à souligner de façon particulière à ce moment-ci de notre vie associative.

La collaboration instituée avec Joël Léger, chercheur de l'association Mémoire des chênes de La Copechagnière est très fructueuse pour nous. Déjà, la publication dans le bulletin nous en donne un avant-goût. Les recherches poursuivies par cette association, nous permettront de connaître davantage la vie de la famille de Paul Vachon en France. Un dossier impressionnant, dont nous pourrions disposer l'année prochaine, a été préparé par Joël Léger. La description des bâtiments sur place dans le village et aux alentours nous sera très utile pour mieux connaître notre ancêtre et les travaux de restauration qui sont en cours à La Copechagnière.

Notons aussi la reconnaissance officielle de la qualité de famille fondatrice de la famille de Paul Vachon et le dépôt au fonds d'archives de l'association du parchemin attestant le fait. De plus, un exemplaire du *Plan de conservation du site patrimonial de Beauport* préparé par le Conseil du patrimoine culturel du Québec pour le ministère de la Culture et des Communications, responsable de la gestion des sites patrimoniaux du Québec, a été déposé dans notre fonds d'archives. Le sort de la terre qui a vu vivre notre ancêtre nous tient toujours à cœur.

L'année prochaine sera une année de fête. Le 20^e anniversaire se célébrera à Québec. Le projet en cours de définition a été esquissé en novembre 2014 déjà. Il s'agit d'un rendez-vous à La Grande Ferme de Saint-Joachim, un centre d'initiation au patrimoine à découvrir sur le Chemin du Cap Tourmente, en direction de la côte de Beauport.

En terminant, je veux profiter de cette occasion pour remercier mes collègues du conseil d'administration chez qui j'ai trouvé une chaleureuse atmosphère de travail et une bienveillante entraide qui ne se dément pas. Nous entendrons d'ailleurs avec grand intérêt leurs rapports. Le trésorier, toujours au poste et le registraire qui veille au recrutement ainsi qu'à la bonne tenue du site Web.

Toujours fière et laborieuse

Pierrette Vachon-L'Heureux

Point 5. Rapport du trésorier

Le trésorier Éric Pomerleau a présenté la situation financière de l'Association. Il a expliqué que les états financiers, fin de l'année 2014, dénotaient un déficit d'opération de 456,96 \$ et un avoir de 10 242,65 \$. Il explique que ce déficit est dû en partie à une baisse des revenus des cotisations des membres et de l'augmentation des coûts d'impression et d'envoi par la poste du bulletin Le Copechagnière. Il ajoute qu'il prévoit un déficit d'opérations de 369,97 \$ à la fin de l'année 2015.

Le rapport du trésorier a été proposé pour adoption par Éric Pomerleau, appuyé par Carole Vachon et adopté à l'unanimité.

Copie du rapport se trouve à l'annexe A (page 8 de ce procès-verbal).

Point 6. Rapport du registraire

Maurice Vachon explique que présentement le nombre d'abonnés de l'association est de 149, alors qu'à l'AGA de 2014 nous comptons 154 membres. Il présente un tableau détaillé de la situation.

Voir à l'annexe B (page 9 de ce procès-verbal). Il complète sa présentation exprimant le souhait suivant :

Des suggestions seront les bienvenues afin d'augmenter le nombre de membres!

Point 7. Rapport du webmestre

Maurice nous donne un aperçu du travail accompli en tant que webmestre du site Internet et de la Page Facebook de l'association au cours des deux dernières années.

Copie de son rapport se trouve à l'annexe B (page 10 de ce procès-verbal).

Point 8. Élections des nouveaux membres du CA

Désignation d'un président d'élection

La présidente mentionne que nous avons prévu un président d'élection en la personne de Jacques Langlois. Acceptée à l'unanimité par les membres.

Désignation d'un secrétaire d'élection

La présidente propose Éric Pomerleau comme secrétaire d'élection. Acceptée à l'unanimité par les membres.

Jacques Langlois explique que le CA se compose de neuf membres qui sont nommés pour une période de deux ans. Cette année les trois membres dont le mandat se termine sont : Daniel Pomerleau, Léandre Vachon et Pierrette Vachon-L'Heureux. Il explique que Marie-Paule Pomerleau a démissionné en mars dernier. Donc, il y a 3 membres qui sont en élection et deux postes vacants sont à combler. Il ajoute que les personnes dont le mandat se termine peuvent être remises en nomination tout comme tout autre membre peut aussi être mis en nomination. Il mentionne que les nominations seront individuelles.

- Le président d'élection ouvre la mise en candidature :
Daniel Vachon propose Pierrette Vachon-L'Heureux, Francine Vachon propose Léandre Vachon, Apolline Richard propose Daniel Pomerleau Francine Vachon propose Marie-Paule Pomerleau, Apolline Richard propose Carole Vachon, Carole Vachon propose Apolline Richard, Francine Vachon propose Roger Pomerleau, Marie-Marthe Pomerleau propose Colette Pomerleau et Francine Vachon propose Gaston Vachon.

N'ayant pas reçu d'autre nomination, le président d'élection déclare la période de mise en candidature terminée.

Jacques Langlois explique qu'il va maintenant demander aux personnes proposées si elles acceptent, en débutant par l'ordre inverse :

Il s'informe individuellement auprès de Gaston Vachon, Colette Pomerleau, Roger Pomerleau, Marie-Paule Pomerleau, Apolline Richard et Carole Vachon qui n'acceptent pas de se présenter. Il s'informe auprès de Daniel Pomerleau, Léandre Vachon et Pierrette Vachon- L'Heureux de leur acceptation. Le président d'élection déclare élus, les trois candidats qui ont accepté de se présenter.

Maurice Vachon propose que les membres du conseil d'administration essayent de pourvoir le poste vacant. Il est appuyé par Réjeanne Vachon. La proposition est acceptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

Jacques Langlois déclare la période d'élection terminée.

La présidente remercie Jacques Langlois d'avoir accepté de présider les élections des membres du conseil d'administration.

Point 9. Période de questions diverses

- a. La présidente donne la parole à Francine Vachon :

Francine explique qu'en 2016 ce sera la célébration du 20^e anniversaire de la fondation de l'association. Tel que discuté lors de la réunion du CA, il est prévu de tenir le rassemblement dans la région de la ville de Québec, plus précisément à la Grande Ferme située à Saint-Joachim de la Côte-de-Beaupré. Elle mentionne avoir contacté la responsable qui l'a informée qu'en

septembre, il ne restait que samedi le 10 de disponible. Elle nous donne quelques détails sur les services offerts dont la salle, le repas et l'hébergement en dortoir au coût de 20 ou 30 dollars selon le nombre de personnes. Elle ajoute que les détails du rassemblement de 2016 seront inclus dans les prochains bulletins. Finalement elle rappelle que l'on peut consulter le site web à l'adresse suivante : <http://www.lagrandeferme.qc.ca/>

b. Jacques Langlois s'informe de la possibilité de rembourser aux membres une partie des frais de repas occasionnés par les réunions du CA. Daniel Pomerleau explique pour sa part qu'il préférerait le remboursement des frais de transport pour les personnes qui voyagent avec leur automobile. Noter que généralement les membres font du covoiturage. Léandre Vachon explique que cette décision relève des membres du conseil d'administration. La présidente mentionne que ce point sera inclus à l'ordre du jour du prochain CA. Quelques membres de l'assemblée ont dit être favorables à l'une ou l'autre de ces propositions.

Point 10. Levée de l'assemblée

La présidente a proposé la levée de l'assemblée générale annuelle à 11 h 40. La proposition est acceptée à l'unanimité.

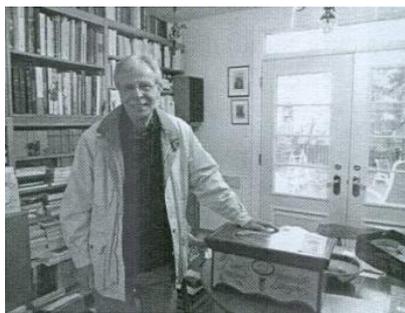
Léandre Vachon
Secrétaire

Date

Pierrette Vachon-L'Heureux
Présidente

Date

Un coffret en l'honneur de notre ancêtre Paul Vachon



L'artisan Joseph De Rijck, graphiste belge qui vit maintenant au Québec a confectionné des coffrets patrimoniaux dont celui illustré ci-contre dont l'Association a fait l'acquisition. Le coffret célèbre l'union de Paul Vachon et Marguerite Langlois

Annexe A

SITUATION FINANCIÈRE DE						
L'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON						
(familles Vachon et Pomerleau)						
Assemblée générale annuelle le 13 septembre 2015 à Ascot Corner						
	2015 ^P	2015-08-31	2014	2013	2012	2011
Recettes						
Cotisations des membres	2 000,00	1 343,00	2 597,02	1 634,00	2 543,54	2 720,02
Ventes d'articles de promotion et tirage	100,00	34,00	110,00	1 829,10	501,75	528,50
Rassemblements annuels et brunchs	1 200,00	0,00	925,00	887,00	1 445,32	1 030,00
Intérêts du placement chez Tangerine	23,47	15,65	60,51	60,23	72,47	127,10
Publicité et Dons	100,00	0,00	200,00	0,00	0,00	115,00
Total des recettes au 31 décembre	3 423,48	1 392,65	3 892,53	4 410,33	4 563,08	4 520,62
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	1 140,35	760,23	1 238,63	1 434,18	1 478,70	1 574,64
Secrétariat	75,00	0,00	151,36	77,37	0,00	47,54
Registrariat et trésorerie	190,00	0,00	403,84	190,54	194,67	174,35
Recrutement et Sections régionales	0,00	0,00	0,00	0,00	10,26	61,37
Total	1 405,35	760,23	1 793,83	1 702,09	1 683,63	1 857,90
Kiosques et Congrès	450,00	375,00	447,83	599,73	419,12	814,80
Rassemblements annuels & divers	1 200,00	0,00	1 257,34	808,37	936,61	1 221,51
Articles de promotion	200,00	141,00	320,00	1 200,00	563,18	219,31
Cotisations F.F.S.Q., assurances	325,00	280,00	324,00	275,00	220,75	217,54
Incorporation (charte)	34,00	0,00	34,00	34,00	33,00	32,00
Site Internet	81,63	81,63	70,13	284,91	0,00	100,00
Frais à la Caisse populaire	97,47	65,67	102,36	84,91	85,57	71,79
Total des déboursés au 31 décembre	3 793,45	1 703,53	4 349,49	4 989,01	3 941,86	4 534,85
Excédent des recettes sur les déboursés	-369,97	-310,88	-456,96	-578,68	621,22	-14,23
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 691,11	1 723,91	2 050,44	2 311,80	3 020,71	1 735,53
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez Tangerine	6 141,81	6 133,98	6 118,33	6 057,82	5 997,59	7 125,12
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	0,00	0,00	0,00	133,60	452,19	201,13
Crédit / Solde à la FAFQ	0,00	0,00				
Inventaire incluant articles de bureau et équipement ¹	2 068,88	2 068,88	2 068,88	2 205,72	3 294,10	1 907,27
Total de l'avoir au 31 décembre	9 906,79	9 931,77	10 242,65	10 713,94	12 769,59	10 974,05
^P : prévision						
¹ : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
L'inventaire ne tient pas compte des bulletins sous l'ancien format.						



Quelques nouvelles de votre registraire *par Maurice Vachon*

Bienvenue à nos nouveaux membres (depuis mars 2016)

M. Richard Vachon, Sainte-Germaine-Boulé (Québec)
Mme Lucille Giroux, Sainte-Germaine-Boulé (Québec)
Mme Josée Pomerleau, La Sarre (Québec)
Mme Michelle Vachon, Val-des-Monts (Québec)

Statistiques

112 membres en règle : (88 réguliers et 24 conjoints)
11 membres cotisations échues (1^{er} avis envoyé) : (9 réguliers et 2 conjoints)
7 membres cotisations échues (2^e avis envoyé) : (7 réguliers)

Page Facebook

Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons **200** mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et les personnes de notre entourage.

Lien : www.facebook.com/VachonPomerleauOrg

Site Internet <http://vachon-pomerleau.org>

Le nouveau site Internet de l'Association est en fonction depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

	2013	2014	2015	2016	Total
Visites sur le site	324	1 364	5 889	846	8 423
Nouveaux visiteurs	206	1 106	5 439	763	14 262
Pages vues	1 894	5 590	10 070	2 440	19 994

Remarquez le nombre de visiteurs uniques qui ont consulté le site Internet depuis sa création en 2013.

Recrutement

Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.
En voici une : **vous pouvez abonner, pour un an, un membre de votre famille.**

Mot de passe

Il y aura changement du mot de passe pour « Accès privée aux membres » à chaque publication du bulletin « Le Copechagnière ». Le nouveau mot de passe à compter du 1^{er} juillet 2016 sera : **Saint-Joachim**

Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.

Lignée matrilinéaire de Léandre Vachon

Jean Baptiste Duquet

mariés à Pointe-aux-Trembles Québec, le 11 novembre 1683

Caterine-Ursule Amiot

Jean Gource

mariés à St-Joseph-de-la Pointe Lauzon, Lévis, le 26 novembre 1736

Véronique Duquet dit Desrochers

Jean Gagné

mariés à St-Joseph-de-la Nouvelle Beauce, le 1^{er} février 1762

Suzanne Gousse

Jacques Lessard

mariés à St-Joseph-de-la Nouvelle Beauce, le 21 janvier 1788

Véronique Gagné

Joseph Maheu

mariés à St-Joseph Comté Beauce, le 17 février 1817

Angélique Lessard

Pierre Giguère

mariés à St-Joseph, Comté Beauce, le 29 octobre 1848

Adée Maheu

Joseph Drouin

mariés à Sts-Anges, Comté Beauce, le 27 janvier 1885

Lucie Giguère

Donat Turmel

mariés à Sts-Anges, Comté Beauce, le 1^{er} juillet 1919

Fédora Drouin

Josephat Vachon

mariés à Sts-Anges, Comté-Beauce, le 8 septembre 1937

Roselda Turmel

leurs enfants

Léandre, Marielle, Raymond, Raymonde, Oliva, Jeanne-Mance et Fernande

Selon le petit Robert. la définition de l'adjectif « matrilinéaire » : Se dit d'un type de filiation (par extension, d'un type d'organisation sociale) qui ne reconnaît que l'ascendance maternelle (par opposition à « patrilinéaire »).

Avez-vous songé à compléter la vôtre?

Espace publicitaire et recherche de commandites

 <p>POMERLEAU GAZ PROPANE POUR ENTRETENIR LA FLAMME</p>	<p>POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ DION CHEVROLET BUICK GMC INC. www.dionchevrolet.com</p> <p>Richard Dion Président</p> <p>2200, rue Sherbrooke MAGOG, Québec J1X 4Z6 Bur.: (819) 843-6571 Rés.: (819) 847-0303 Fax: (819) 843-6528</p> <p>LOCATION AVIS</p> <p>Magog: (819) 868-2847 richard.dion@dionchevrolet.com</p>
---	---



Vivre à Ascot Corner, c'est évoluer et vouloir y demeurer!

Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à ldmp@videotron.ca ou par téléphone au 819 569-0397.

Conseil d'administration

	<p>Pierrette Vachon-L'Heureux Présidente 1115, ave Marguerite-Bourgeoys Québec, Qc G1S 3Y1 418 687-0589 vachonlheureux@webnet.qc.ca</p>		<p>Francine Vachon Vice-présidente 385, rue Lockwell, app. 420 Québec, Qc G1R 5J6 418 522-8817 valpaga@sympatico.ca</p>
	<p>Éric Pomerleau Trésorier 1201, des Marguerites St-Pierre-d'Orléans, Qc G0A 4E0 418 995-0551 e.pomerleau@hotmail.com</p>		<p>Maurice Vachon Registraire 14, rue du Trèfle Baie-Saint-Paul, Qc G3Z 0H2 418 760-8414 mauricevachon@derytele.com</p>
	<p>Jacques Langlois Administrateur 6216, ch. de la rivière Ascot Corner, Qc J0B 1A0 819 562-1600 loujaclanglois@gmail.com</p>		<p>Daniel Pomerleau Secrétaire 495, rue Bégin Sherbrooke, Qc J1G 4J7 819 569-0397 LMDP@videotron.ca</p>
	<p>Léandre Vachon Archiviste-généalogiste 1428, rue Bernier St-Jean-sur-Richelieu, Qc J2W 1G3 450 349-6141 lenvac@sympatico.ca</p>		
<p>Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Les textes peuvent être corrigés et modifiés. S'ils donnent lieu à des changements majeurs, les auteurs seront consultés. Chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses écrits qui ne peuvent être reproduits sans son autorisation.</p> <p>Le prochain bulletin sera publié en octobre 2016. Prière de soumettre vos articles en format Word ou RTF. Les photos et les illustrations accompagnant le texte doivent être en format JPG.</p> <p>Vos documents doivent être transmis à :</p> <p>Léandre Vachon par courriel lenvac@sympatico.ca pour le 15 septembre 2016.</p>		<p>Le conseil d'administration est à la recherche de deux membres pour les deux postes vacants au conseil. En plus de l'assemblée générale annuelle, les membres du conseil se réunissent en octobre et en avril, à Trois-Rivières. Les rencontres ont généralement lieu le samedi ou le dimanche.</p> <p>Nous sommes aussi à la recherche d'un ou d'une membre pour prendre en main l'édition du bulletin Le Copechagnière.</p> <p>Prière de contacter un des membres du conseil à cet effet.</p>	

C'était le 5 août 2000, lors du grand rassemblement de l'association. Ce fut une journée mémorable en tout point. Daniel Vachon, le président fondateur, adresse la parole aux membres de l'assemblée.



350e, l'assemblée générale annuelle 2000
à la grange Marcoux, près de la maison Girardin à Beauport

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2016
Postes Canada
Numération de la convention 40069967 de la Poste-publication
Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante.

650, Graham-Bell, bur. SS-09

Québec QC G1N 4H5
IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE